

Annexe 1
COMPTE ADMINISTRATIF 2020
Note synthétique

(Art. L3313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le SDIS de Loire-Atlantique est un établissement public administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est seul compétent pour la gestion des femmes et des hommes ainsi que des moyens affectés aux missions de secours.

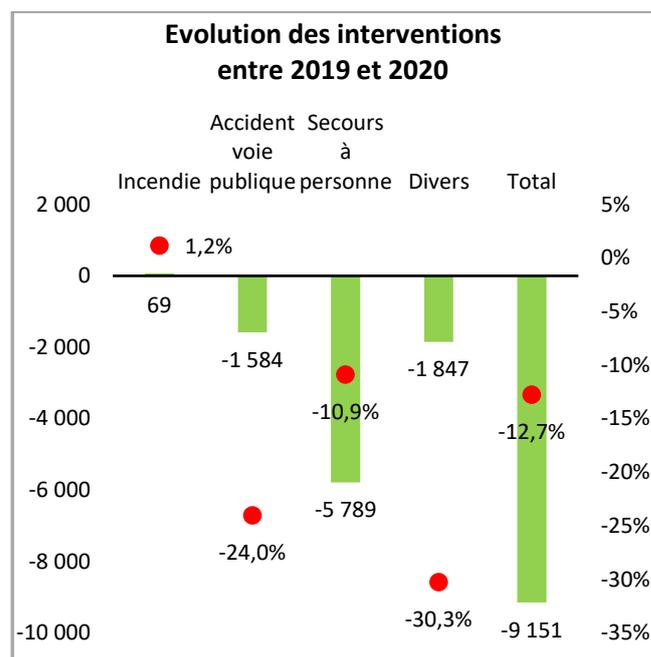
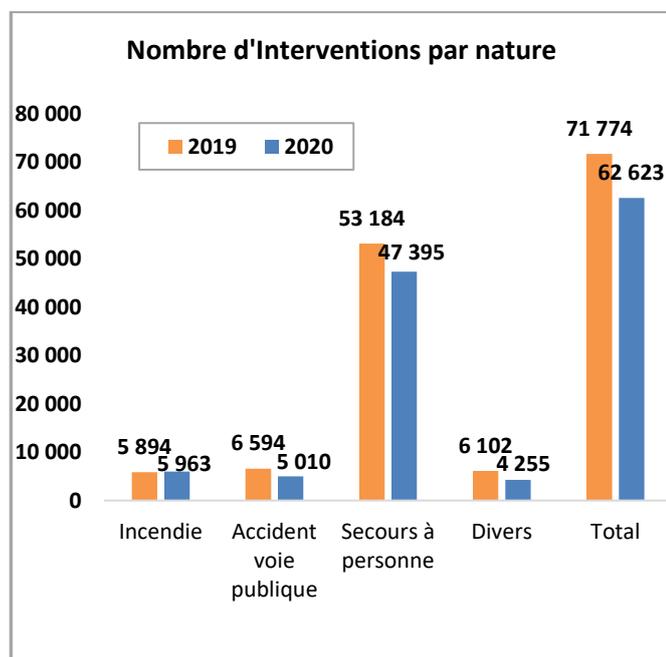
I- Eléments de contexte

Population municipale de Loire-Atlantique (en nb d'habitants)

Au 31 décembre 2019 (recensement 2017) ¹	Au 31 décembre 2020 (recensement 2018) ²	Variation 2019 / 2020	
1.394.909	1.412.502	+ 17.593	+ 1,3 %

Impacts de la crise sanitaire de la pandémie de COVID-19 sur le budget du SDIS

Les différents confinements ont eu un très large effet sur l'activité opérationnelle du SDIS. Une baisse globale de 12,7 % des interventions par rapport à 2019 : 62.623 interventions en 2020 contre 71.774 en 2019.



Le SDIS a toutefois été sollicité pour la distribution des masques, la réalisation des tests de détection du virus (aéroport) et pour la formation à l'exécution de ces tests.

¹ Décret 2019-1546 du 30 décembre 2019

² Décret 2020-1706 du 24 décembre 2020

Sur le plan budgétaire, la crise sanitaire a eu peu d'impact sur les recettes provenant à plus de 98 % des contributions du Département, des communes et des EPCI. En revanche concernant les dépenses, trois effets sont à retenir :

- la création de dépenses nouvelles : correspondant aux achats de prestations et de fournitures destinés à la protection des agents et à la limitation de la propagation du virus et ainsi que des charges de personnel ;
- l'annulation ou la réduction de dépenses : la contraction des interventions ainsi que les restrictions d'activités ont conduit à l'abaissement des charges de personnel et courantes de gestion ;
- le décalage de dépenses : les difficultés d'approvisionnement et les interruptions d'activité ont accru les délais de livraison des fournisseurs induisant en particulier sur la section d'investissement des décalages de crédits sur l'exercice 2021.

De manière synthétique, le bilan des impacts de la crise sanitaire sur le budget du SDIS se présente de la manière suivante :

En euros	Dépenses supplémentaires (1)	Dépenses annulées ou réduites (2)	Recettes réduites (3)	Bilan = (1) - (2) - (3) (négatif = diminution du budget)
Fonctionnement	999.700	1.541.000	28.300	- 569.600
Investissement	187.800	-	-	+ 187.800
Total	1.187.500	1.541.000	28.300	- 381.800

II- Le budget par grands postes

Section de fonctionnement

En milliers d'euros

Dépenses	CA 2020	N / N-1	Recettes	CA 2020	N / N-1
Charges de personnel dont PFR	78.711	+2,9%	Contribution du Département dont PFR	52.395	+1,0%
<i>Dont masse salariale</i>	64.766	+3,7%			
Dépenses de gestion	12.053	-3,0%	Contribution des communes et EPCI	48.585	+1,0%
Frais financiers	1.034	-3,0%	Autres recettes	1.943	-8,1%
Subventions	650	-9,0%			
Provisions	127	NS	Reprise sur provisions	26	NS
Total des dépenses réelles	95.575	+2,7%	Total des recettes réelles	102.949	+0,8%
Dotations aux amortissements	11.787	+3,5%	Neutralisation des amortissements	2.000	+21,4%
Autres dépenses d'ordre	164	NS	Autres recettes d'ordre	46	NS
Autofinancement = 9.905					
TOTAL DES DEPENSES	104.526	+2,2 %	TOTAL DES RECETTES	104.995	+1,2 %

NS : Non significatif

Section d'investissement

En milliers d'euros

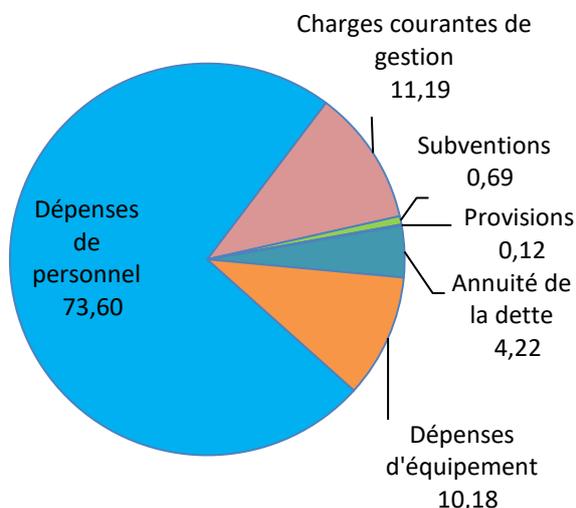
Dépenses	BP 2021	N / N-1	Recettes	BP 2021	N / N-1
Remboursement du capital des emprunts	3.477	- 19,6 %	Dotation du Département	4.000	+ 100,0 %
Dépenses d'équipement	10.887	- 21,2 %	FCTVA	1.797	+ 35,6 %
			Capitalisation du résultat	2.667	NS
			Emprunt d'équilibre	0	-
Total des dépenses réelles	14.364	-20,8%	Total des recettes réelles	8.464	+70,3%
Neutralisations des amortissements	2.000	+21,4 %	Amortissements	11.787	+ 3,5 %
Autres dépenses d'ordre	92	NS	Autres recettes d'ordre	211	
Autofinancement = 9.905					
TOTAL DES DEPENSES	16.456	-17,9 %	TOTAL DES RECETTES	20.462	+21,8%

NS : Non significatif

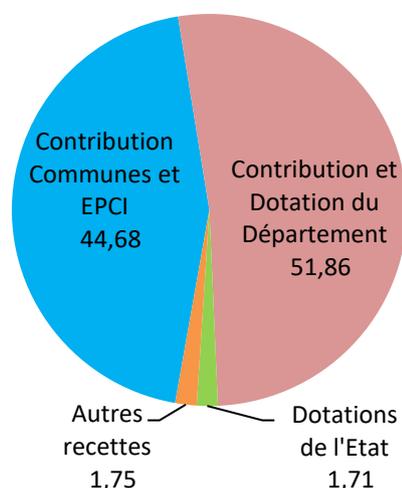
La gestion de l'exercice 2020 conduit aux résultats cumulés suivants :

Section de fonctionnement	
Résultat de la gestion de l'exercice 2020 <u>avant</u> neutralisation des dotations aux amortissements	- 1.531.064,48 €
Résultat de la gestion de l'exercice 2020 <u>après</u> neutralisation des dotations aux amortissements	+ 468.935,52 €
Résultat antérieur reporté (exercice 2019)	+ 3.944.712,12 €
RESULTAT NET	+ 4.413.647,64 €
Section d'Investissement	
Solde d'exécution d'investissement 2020	+ 4.006.276,83 €
Solde d'exécution antérieur reporté (exercice 2018)	- 1.025.190,09 €
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	+ 2.981.086,74 €
Solde des restes à réaliser 2019	- 467.292,79 €
SOLDE NET DE L'EXERCICE	+ 2.513.793,95 €

CA 2020 pour 100 € dépensés



CA 2020 pour 100 € reçus



III- Les engagements pluriannuels

Le SDIS de Loire-Atlantique a mis en œuvre une gestion des opérations pluriannuelles des dépenses d'équipement selon les mécanismes des autorisations de programme.

Le stock des autorisations de programme votées s'élève à 58,8 M€ au 31 décembre 2020 dont 10,6 M€ de dépenses ont été réalisées au 31 décembre 2020. Les crédits de paiement pour l'exercice 2020 de ces autorisations de programme s'élèvent à 11,4 M€ et 36,8 M€ restent à financer sur les exercices suivants.

La clôture de trois autorisations de programme est prononcée à l'occasion du compte administratif 2020.

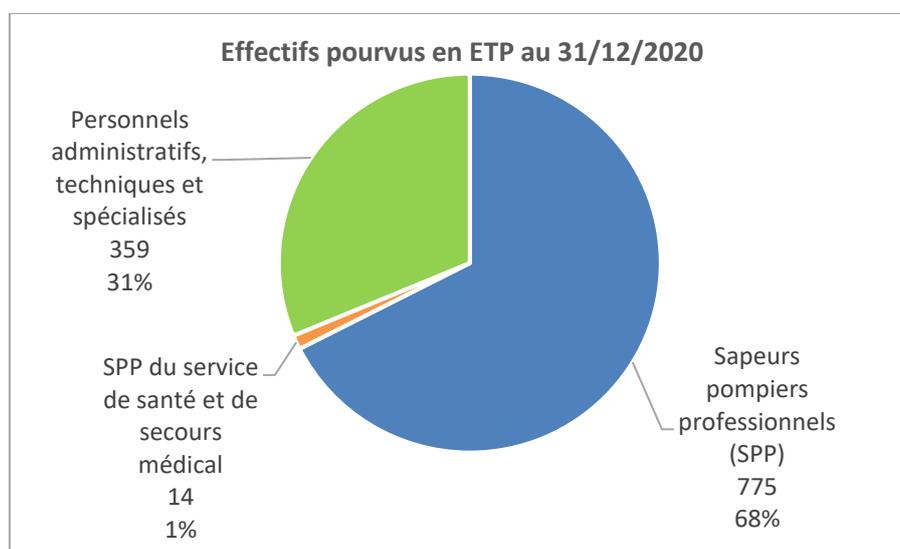
IV- Les indicateurs financiers

	Valeur au 31/12/2020	Evolution par rapport à 2019
Stock de dette	32.812.365 €	- 3.477.080 €
Epargne brute (ou CAF)	10.330.704 €	- 8,0 %
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>10,1 %</i>	<i>/</i>
Epargne nette	6.853.624 €	- 0,7 %
<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>6,7 %</i>	<i>/</i>
Capacité de désendettement (en années de CAF)	3,2	/

En raison d'un solde net des impacts de la COVID-19 favorable au SDIS (réduction des dépenses réelles de fonctionnement supérieure de 569.600 € au surcroît de dépenses induites par les mesures sanitaires), les soldes intermédiaires de gestion du compte administratif 2020 affichent des résultats meilleurs que ceux attendus à l'occasion de l'adoption du budget primitif 2020 mais confirment toutefois la tendance annoncée de contraction des épargnes.

Les recettes réelles de fonctionnement sont insuffisantes pour couvrir la totalité des dotations aux amortissements de l'exercice conduisant à un déficit structurel qui s'amplifie : 2019 = - 151.000 €, 2020 = - 1.531.000 €. Le recours à la neutralisation des dotations aux amortissements des bâtiments publics s'accroît en conséquence. Les prévisions pour 2021 atteignent la limite maximale de cette procédure avec 3 M€, obérant d'autant l'autofinancement du SDIS dans une perspective d'accroissement des dépenses d'équipement dans les années à venir.

V- Les effectifs



ETP : équivalent temps plein

Les effectifs permanents dont la répartition est présentée ci-dessus sont complétés par 3.473 sapeurs-pompier volontaires (SPV) en activité - hors double statut - qui participent aux missions de secours du SDIS et sont indemnisés en fonction du temps qu'ils consacrent à l'activité de SPV.